

Brèves de chantier

Parking New Castle – Carré Rivoli



Création d'une place de livraison et huit places de stationnement le long de l'avenue de l'Europe.

■ **Coût de l'opération** : 35 000 € TTC.

■ **Durée des travaux** : du 20/10 au 31/10/14.

Chantier rue de Romani

Les travaux de renforcement du réseau AEP pour la protection incendie et le changement des branchements plomb et acier est terminé, ainsi que la reprise du réseau EU défaillant et le changement des raccordements des riverains.

La consultation des entreprises pour les travaux de voirie et enfouissement des réseaux va être lancée au dernier trimestre 2014 pour une réalisation des travaux début 2015.

Stade Jean Fournier

Suite à la création du stade synthétique, la Commune a souhaité la construction de vestiaire permettant d'homologuer le terrain de foot en catégorie 5 qui permet d'accueillir des rencontres de niveau national pour les féminines et catégories jeunes, régional (excepté la Division Honneur Senior masculine) et départemental.

La construction de ces quatre vestiaires permettra d'accueillir les jeunes de l'école de football du club pour les entraînements, quatre équipes de football en simultané pour les compétitions et tournois, ainsi que les scolaires dans le cadre d'activités régulières ou dans le cadre de manifestations.

Les vestiaires, d'une superficie de 135 m², vont être installés par la société ACTILMODUL après mise en concurrence au mois de septembre 2014.

Ce bâtiment, qui sera réalisé au dernier trimestre 2014, sera mis à disposition des équipes de football fin décembre 2014.

■ **Montant des travaux** : 168 308 € HT pour la partie construction et 10 685 € HT pour les réseaux (eau, électricité, eau usée).



Information PCET

Écoles Jean Moulin et Vert Parc

CHAUDIÈRES REMPLACÉES

La Ville a remplacé les chaudières de l'école Jean Moulin et Vert Parc pour un montant de 98 000 € HT. Elles permettent des économies d'énergie de l'ordre de 20% pour l'école Jean Moulin et de 30% pour l'école Vert Parc.

D'un point de vue technique, la mise en place de ces deux chaudières à condensation Wiessmann, va générer des économies grâce à la récupération de la chaleur des fumées.

La régulation (pilotage des plannings, du fonctionnement, des températures...) est réalisée directement sur place ou depuis un poste informatique.

Elles permettent également de récupérer les températures d'eau chaude luttant ainsi efficacement contre le développement des légionnelles.

A noter que le remplacement de la chaudière de l'Hôtel de Ville a entraîné 45% d'économie de gaz et 9,5% d'économie d'électricité.

Défi « Familles à énergie positive »



L'Agence
Locale
de l'Énergie
Montpellier

lance la seconde édition du défi
« Familles à énergie positive » sur
l'agglomération montpelliéraine.

L'OBJECTIF ?

Réaliser au moins 8% d'économies d'énergie dans son logement au cours du prochain hiver, en appliquant simplement des gestes économes.

Vous n'agissez pas tout seul mais en équipe ! Votre équipe devra être constituée de 6 à 12 familles (foyers).

Chaque équipe aura un capitaine, formé par l'ALE, qui aura accès à du matériel de mesure gratuit, pour mener son équipe à la victoire.

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?

ÉCHÉANCE DES INSCRIPTIONS :
30 NOVEMBRE 2014.

■ Contact ALE :

Vincent GRIVOIS au 04 67 91 96 95
vincent.grivois@ale-montpellier.org

Avis d'ouverture d'enquête publique

Réalisation d'un écoquartier à vocation d'habitations collectives, groupées et individuelles pour un total de 615 logements, sur une surface d'environ 25 hectares, dans le secteur du « Mas de Caylus » sur la commune de Castelnau-le-Lez, présentée par la société GGL Aménagement.

■ **Durée** : du 2 décembre 2014
au 5 janvier 2014 inclus.

Christian MALAVAL, cadre SNCF, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Le dossier d'enquête comprenant le résumé non technique de l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le registre d'enquête, seront déposés, dans les mairies de Castelnau-le-Lez, siège de l'enquête, Le Crès et Jacou, du mardi 2 décembre 2014 au lundi 5 janvier 2014 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet durant les jours et heures d'ouverture des bureaux.

Adresser ses observations par écrit au commissaire enquêteur :

Monsieur le commissaire enquêteur
Opération « Mas de Caylus »
Mairie de Castelnau-le-Lez
Rue de la Crouzette
CS 40 013 - 34173 Castelnau-le-Lez

Permanences du commissaire enquêteur en

Mairie de Castelnau-le-Lez, les :

- mardi 2 décembre 2014, de 9h à 12h ;
- mardi 16 décembre 2014, de 9h à 12h ;
- lundi 5 janvier 2015, de 14h à 17h.